Bulletin Communal Juin 2018

# Commune de Doische

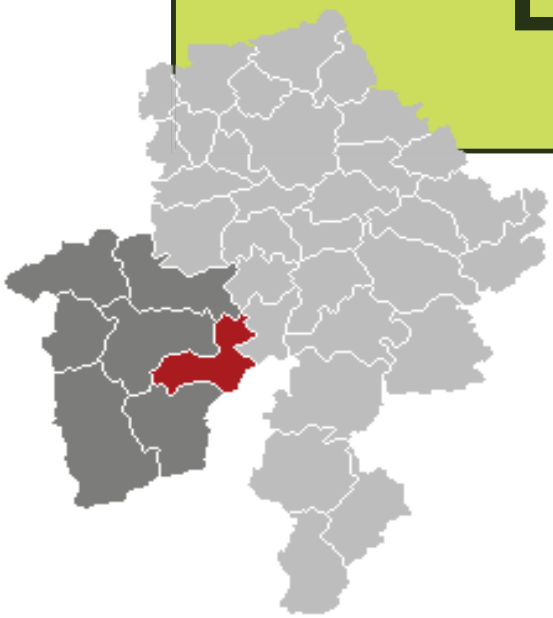

# INFORMATIONS COMMUNALES

Les heures d'ouverture de l'administration communale sont les suivantes :
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h, le lundi de 14 h à 16 h (uniquement service population jusque 17 h)
et le mercredi de 14 h à 16 h
Permanence « population » : le 1er, 3e et 5e samedi du mois de 9 h à 12 h
Téléphone : 082/21.47.20 - Fax : 082/21.47.39
Notre adresse e-mail : info@doische.be
Notre site : www.doische.be
Page Facebook : https://www.facebook.com/communededoische
Page Twitter : http://twitter.com/ACDoische

## Bourgmestre

Sur rendez-vous en téléphonant au 082/21.47.25 ou au 0486/38.39.92

## Président CPAS Michel BLONDIA

Le jeudi de 17h30 à 18h30 sur rendez-vous au numéro 0476/53.07.09
Rue Martin Sandron 131 (bâtiment du CPAS) à Doische

## CPAS

Le lundi et le vendredi de 9 à 11 h et le mercredi de 15 à 16 h, Rue Martin Sandron 131 à 5680 Doische
Tél. 082/69.90.49 – Fax : 082/69.93.41-- mail : cpas@doische.be
Une permanence pension a lieu tous les 4 ème jeudis du mois de 10 h à 11 h 30 à la Salle des Mariages. (Administration communale)

## Politiques (MR)

Les permanences sociales du MR de Doische se tiennent sur rendez-vous (0496/41.66.51). Tous les Ministres, Députés Fédéraux et Régionaux, Sénateurs et Députés permanents MR du sud de la Province de Namur y sont associés. La permanence est tenue par Monsieur Adam Raphaël, Président de la section Mr de Doische.

## Mutualité Chrétienne

**-Doische-** Une boîte aux lettres spécifique (relevée chaque jour) est à disposition de tous les affiliés à la rue Martin Sandron n° 88.

## Déchets et collectes

La collecte des déchets ménagers et organiques aura lieu **les jeudis 7, 14, 21, 28 juin 2018**
La collecte des papiers-cartons aura lieu **le vendredi 8 juin 2018**
La collecte des PMC (sacs bleus) aura lieu **les 12, 26 juin 2018.**

## Parc à conteneurs de Doische

Rue du Marais, 4 à 5680 Doische
Tél : 082/67.89.52
**Horaires**
**Lundi** : Fermé
**Mardi au Samedi** : 9 h – 17 h
**Dimanche et jours fériés** : Fermé

## Etat-Civil

**NAISSANCES**.
MICHEL Susie à Charleroi le 21/04/2018 (Matagne-la-Grande)
**DECLARATIONS DE MARIAGE**
MEYS Pascal (Doische) et DELCOURT Brigitte (Doische).
**DECES**
DEPAQUIER Gaston à Doische, le 06/05/2018 (Haccourt).
BODSON Michel à Dinant, le 26/04/2018 (Romerée).
DEMEY Jacques à Dinant, le 13/05/2018 (Gimnée).

## Fermeture des bureaux & Permanence

Les permanences du mois de juin 2018 auront lieu les 02, 16 et 30 juin 2018.

## Connaissez-vous le Bébébus ?

Le **BébéBus** est une halte accueil destinée à l'accueil des enfants jusqu'à 3 ans. Son principe de fonctionnement est assez simple : une camionnette chargée de matériel de puériculture et d'animation, se rend avec du personnel, dans un local communal (salle des fêtes, complexe sportif, école, …) autorisé par l'ONE, aménagé par nos soins, pour y installer le temps d'une journée un lieu d'accueil ponctuel.
Cette halte-accueil s'adresse à tous les publics, qu'ils s'agissent des parents et leurs enfants ou de toute autre personne ayant la responsabilité d'un enfant et qui souhaitent trouver un accueil de qualité pour celui-ci, le temps d'une formation, d'une recherche d'emploi ou tout simplement le temps de « souffler ».
Le BébéBus propose deux jours maximum d'accueil par semaine au tarif de 6€ ou 2€/la journée. Les conditions de tarif sont disponibles sur demande auprès de la coordinatrice locale.
Le BébéBus, c'est surtout un projet d'accueil fort qui allie d'une part, un accueil de qualité pour les enfants de moins de 3 ans et d'autre part des activités diverses et variées pour les parents.
Et c'est avant tout un projet, soutenu par la Province de Namur et les communes qui s'inscrivent dans une démarche :
Qui respecte les besoins spécifiques de l'enfant au travers d'un accueil de qualité.
Qui propose un soutien à la parentalité dans une visée citoyenne.
Qui valorise la mixité sociale, la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales.

Nous sommes dans votre région :

- Lundi de 9h à 16h à Nismes
- **Mardi de 9h à 16h à Gochenée**
- **Jeudi de 9h à 16h à Romerée**
- Vendredi de 9h à 16h à Mazée

Pour plus d'informations, vous pouvez nous joindre aux numéros suivants :

- La coordinatrice locale : Mme Guillaume Florine : 0499/88.69.30
- La coordinatrice pédagogique : Mme Sophie RAMET : 0470/44.33.56
- Direction : Alain PAROCHE : 071/74.27.81

## Avis-Sanctions administratives communales

Le Règlement général de police administrative est là pour apporter une solution aux désagréments susceptibles de mettre en péril la tranquillité et la convivialité qui se doivent de régner dans nos rues et quartiers.

Je tiens particulièrement à rappeler quelques points importants :

* La destruction par combustion de tout déchet est interdite, à l'exclusion des déchets végétaux secs provenant de l'entretien des jardins, de déboisement ou défrichement de terrains, d'activités professionnelles agricoles ou forestières conformément aux Codes Rural et Forestier.

* Les feux allumés en plein air doivent être situés à plus de 100 mètres des habitations, édifices, bruyères , vergers, plantations, haies, meules, tas de grains, paille, foin, fourrage ou tout autre dépôt de matériaux inflammables ou combustibles ; à plus de 25 mètres des bois et forêts.

* Il est interdit au détenteur d'un animal de le laisser circuler sur la voie publique sans prendre les précautions nécessaires pour l'empêcher de porter atteinte à la sûreté ou à la commodité du passage.

* L'usage, à moins de cent mètres de toute habitation, de tondeuses, scies circulaires, tronçonneuses et autres engins bruyants, actionnés par moteur, de quelque nature que ce soit, électrique, à l'explosion ou à combustion interne, est interdit sur tout le territoire de la Commune, en semaine entre 22 heures et 7 heures et le dimanche et les jours fériés toute la journée sauf entre 10 et 12 heures. Cette disposition n'est pas applicable aux engins agricoles et aux engins d'utilité publique.

* Il est défendu de jeter, déposer ou abandonner, sur la voie publique des morceaux de papier, pelures, ainsi que des décombres de toute nature, débris de poterie, verres cassés et objets analogues susceptibles de souiller la voie publique.

* Le respect du bornage des terrains agricoles est également important pour le vivre ensemble. En effet, il est fréquent que celui-ci ne soit pas respecté par les personnes qui cultivent des terrains le long des voiries communales.
J'invite vivement celles-ci à répondre à cette obligation. A défaut, je me verrai contraint de procéder à un nouveau bornage aux frais du contrevenant.

* Il est également totalement interdit d'utiliser les emplacements habituels des grands feux locaux ou tout autres terrains vagues communaux, comme endroit de dépôts pour vous débarrasser de vos plastiques, cannettes, matériaux de construction et déchets verts provenant de la tonte des pelouses ou la taille des haies. De tels dépôts seront à l'avenir considérés comme dépôts clandestins et seront punis administrativement comme tels.

Tous ces points et bien d'autres sont repris dans le Règlement Général de Police Administrative, disponible en ligne à l'adresse suivante http://rgpa.doische.be Un exemplaire papier peut également être obtenu à la Maison communale.

L'idéal serait que chacun d'entre nous respecte ces règles, garantes d'une vie sociale harmonieuse, mais comme la perfection n'est pas encore de ce monde. Afin de maintenir l'ordre public et lutter contre les incivilités, les autorités communales ont mis en place quatre types de sanctions explicitées au chapitre 12.

Il est également bon de rappeler que la procédure d'instruction des sanctions administratives n'est pas gérée par l'Autorité communale mais par le Bureau des Amendes Administratives de la Province de Namur avec lequel Conseil Communal a passé une convention de collaboration.

Grâce à ce système répressif, nous espérons réduire considérablement les petits délits qui empoisonnent les relations sociales, tout en étant convaincu que sanctionner est un échec et qu'il vaut mieux prévenir que punir.

## Obligation d'identification et d'enregistrement des chats

Suite à l'appel à candidatures lancé par le Ministre wallon en charge du bien-être animal, notre Commune a obtenu un subside de **3.490,00 €** pour lancer une campagne d'identification, d'enregistrement et de stérilisation des chats domestiques.

Pour rappel, tous les chats qui sont nés à partir du 1er novembre 2017 devront être identifiés et enregistrés avant l'âge de 12 semaines et stérilisés avant l'âge de 6 mois sous l'initiative de leur premier responsable, parallèlement à un renforcement du contrôle relatif à la stérilisation des chats errants. L'objectif de ces mesures est de diminuer les abandons et de réguler la surpopulation des chats dans notre pays.

***Vous souhaitez faire identifier et/ou faire stériliser votre chat ?***
***Vous voulez bénéficier d'une aide financière ?***

Dès le 13 mars, rendez-vous à l'administration communale où vous pourrez retirer un « **bon pour identification / stérilisation** » (*maximum 2 chats par ménage*) **et ce, jusqu'à épuisement du subside, auprès du Service des Finances (082/21.47.28).**

Celui-ci vous permettra de bénéficier d'une réduction de :

- **40,00 €** pour la stérilisation et identification d'une femelle
- **30,00 €** pour la stérilisation et l'identification d'un mâle
- **20,00 €** pour l'identification d'un chat déjà stérilisé

Ces réductions pourront ensuite être obtenues auprès des 4 vétérinaires ayant répondu à l'appel à candidatures lancé par notre Commune :

- Saskia Jamar Dr - Rue de Vaucelles 48, 5670 Viroinval (Mazée) - Téléphone : 060 39 16 55
- Crépin Axelle Dr - Rue du Vivier 18, 5600 Philippeville (Vodecée) - Téléphone : 0473 55 17 16
- Hees Véronique Dr - Rue Marcel Lespagne 47, 5540 Hastière-Lavaux - Téléphone : 0477 90 94 02
- Les Eaux Vives Clinique vétérinaire - Rue de Mariembourg 1, 5600 Neuville - Téléphone : 071 66 96 36

Les vétérinaires déduiront directement la réduction accordée du montant qui vous sera réclamé sur

présentation du bon de stérilisation/identification que le Service des Finances vous aura remis.

Attention, les tarifs pratiqués pour les différentes interventions peuvent varier d'un vétérinaire à l'autre:

- Ovariectomie : de 115,00 € à 149,00 €
- Castration : de 55,00 € à 67,00 €
- Pose de la puce (et enregistrement) : de 35,00 € à 50,00 € (à ajouter au prix de la stérilisation)

**Plus d'infos sur l'obligation d'identifier et de stériliser les chats domestiques ?**
N'hésitez pas à visiter le site suivant
: **http://bienetreanimal.wallonie.be/home.html**

---

## Déclaration d'impôts

Une nouvelle séance de remplissage des déclarations à l'impôt des personnes physiques aura lieu le **mardi 26 juin 2018 de 9h à 12h, à la salle des Mariages, rue Martin Sandron, 114 à 5680 Doische.**

**Nous vous invitons donc à prendre rendez-vous au 082/21.47.20.**

Veuillez vous munir :

-de vos fiches de traitements, salaires, allocations de chômage, indemnités légales maladie-invalidité, revenus de remplacement, prépensions, pensions, talons des congés payés perçus en 2017.
-de votre attestation émise par les entreprises publiques de transport si vous utilisez les transports en commun pour vous rendre sur votre lieu de travail.
-de l'avertissement extrait de rôle au précompte immobilier 2017.
-des attestations délivrées par l'organisme prêteur pour les emprunts hypothécaires et l'attestation d'immunisation fiscale pour une première déduction.
-des preuves de paiements des primes d'assurance-vie.
-des documents justificatifs de toute autre dépense donnant droit à une réduction d'impôt (épargne pension, chèques ALE et titres services, dépenses exposées pour les travaux visant à économiser l'énergie…).
-des extraits de compte relatifs aux versements anticipés effectués en 2017.
-de l'avertissement extrait de rôle de l'année précédente (revenus de 2017, exercice d'imposition 2017).
- de tout autre document nécessaire pour compléter votre déclaration fiscale.

## Voyage des Familles 2018

Un voyage des familles est organisé le **18 août prochain** à Canterbury en Angleterre.

Les documents nécessaires au voyage sont la carte d'identité pour tous (même les – de 12 ans) ET l'autorisation de quitter le territoire si l'adulte accompagnant n'est ni le père ni la mère.

Attention que la carte d'identité doit être encore valable jusqu'à 3 mois après la date du voyage.

**Prix : 15 € par personne domiciliée sur la Commune et 25 € par personne non domiciliée sur la Commune, accompagnant une personne domiciliée.**

N° de compte : BE 53 0004 1078 0953 avec la communication suivante : **Voyage des familles 2018 + nom (la personne de référence) + nombre de places**.

Réservations : s'adresser à Madame Isabelle Buyens au 082/21.47.20 ou isabelle.buyens@doische.be ou à Caroline DEROUBAIX au 0485/834.994.

**Le car compte 59 places.**

Programme de la journée : Départ de Doische à 04 h 50, devant la Maison communale. Traversée en bateau à Calais (possibilité de se restaurer, de faire du shopping), arrivée à Canterbury vers 11 h (heure locale). Journée libre dans la ville. Départ de Canterbury à 17 h (heure locale). Arrivée à Calais vers 21 h (heure locale), et arrivée à Doische aux environs de 00 h 45.

## Communication DOC STOP

La Direction générale Institutions et Population du Service public fédéral intérieur nous informe que par la circulaire ministérielle du 10 avril 2018 des nouvelles mesures visant à annuler immédiatement une eID, une Kids-ID ou un titre de séjour ( modèle à puce) ont été prises dans le cadre d'une perte, de vol ou de destruction .

En résumé, il résulte que les fonctions électroniques du document d'identité référé supra, ne seront plus suspendues pendant une période de sept jours, mais seront directement et définitivement retirées et ce, dans le cadre du renforcement de la lutte contre la fraude à l'identité ainsi que de la simplification administrative pour les communes et les services de police.

Plus d'infos ?
Buyens Isabelle
082/21.47.20
isabelle.buyens@doische.be

## ORES – Avis de coupure de Courant pour travaux

Suite à des travaux dans le réseau de distribution, une coupure de courant sera nécessaire.

Quand ?

-> Le 01/06/2018 dès 8h00 pour une durée de 4h00.

Nous vous conseillons de débrancher les appareils qui pourraient être sensibles à des variations de tension ou de fréquence.

**Où ? Uniquement une partie du village de Doische.**

Questions sur la coupure : 078/15.78.01
Dépannage : 078/78.78.00

## Attention aux démarcheurs

**Il nous revient qu'une personne faisant du porte à porte démarche auprès des habitants notamment à Romerée au nom de la Commune dans le but de financer le futur «Espace multisports » de Doische. Sachez que notre Commune n'est absolument pas à la base de ce démarchage. La Police est prévenue. Si vous êtes témoin de tels agissements, n'hésitez pas à prévenir la ZP Hermeton et Heure.**

## Départ en Vacances – Carte Kids

Si vous partez en vacances avec votre enfant, vous pouvez demander sa carte kids-id à votre administration communale. Cette procédure dure au moins deux semaines.

N'oubliez pas de vous y prendre à temps.

Seuls les parents peuvent demander une kids-id et l'enfant doit être présent physiquement lors de la demande.

## Comment demander une surveillance habitation pendant les vacances ?

La Police veille sur votre habitation pendant vos vacances ! Votre service de police locale vous informe qu'il est à votre disposition pour surveiller votre habitation durant vos vacances ou vos longues périodes d'absence. Il s'agit d'un service gratuit !

Pour pouvoir en bénéficier, il vous suffit de remplir le formulaire disponible auprès de votre poste de police ou de le télécharger sur notre site internet www.zp-hermeton-et-heure.be et de nous le faire parvenir, 10 jours à l'avance, en le déposant ou en l'envoyant à votre poste de proximité, ou de nous faxer au 071/66.02.43.

Néanmoins, malgré notre concours, quelques conseils utiles peuvent facilement être appliqués avant de partir :

* pensez à faire relever votre courrier régulièrement,
* levez et baissez les volets,
* ne laissez pas de message d'absence sur votre répondeur téléphonique,
* faites tondre votre pelouse régulièrement,
* ne laissez pas la clé sous le paillasson, à côté de la porte dans un pot de fleurs,…
* placez vos objets de valeur dans un coffre,
* faites une liste de vos objets de valeur avec la marque, le type, le numéro de série (TV, DVD, ordinateur,…) et mettez la en lieu sûr,
* ne laissez pas d'outils à portée des cambrioleurs

Votre service de police vous souhaite de passer d'excellentes vacances !

D'autre part, n'hésitez pas à contacter nos conseillers en techno prévention, ils peuvent vous guider gratuitement pour vous aider à mieux sécuriser votre habitation.

# Reconnaissances d'enfants - Changements à partir du 01/04/2018

## Avis aux futurs parents non mariés

La procédure pour reconnaître un enfant est modifiée selon la loi du 19.09.2017 modifiant le Code civil, publiée au Moniteur belge le 04.10.2017 et entrant en vigueur le 01.04.2018. Cela signifie qu'à partir du 01/04/2018, toutes les reconnaissances devront faire l'objet d'une déclaration de reconnaissance avec constitution d'un dossier de reconnaissance (actes de naissance des parents, …).

**La nouvelle loi implique la constitution d'un dossier de déclaration de reconnaissance (similaire aux dossiers de mariages) ce qui peut occasionner un délai de plusieurs semaines avant de pouvoir acter une reconnaissance.**

**Documents à fournir pour faire la déclaration de reconnaissance :**

- copie conforme de l'acte de naissance de l'enfant (délivré dans la commune de naissance) – reconnaissance postnatale
- copie conforme de l'acte de naissance des parents (délivré dans la commune de naissance)
- une preuve d'identité (votre carte d'identité)
- une preuve de célibat ou de dissolution du dernier mariage (divorce, décès…) (délivré dans la commune du mariage dissous ou la commune du décès du conjoint)
- pour les reconnaissances prénatales, une attestation du médecin qui confirme la grossesse et qui indique la date probable de l'accouchement

**Plus d'infos ?**

**N'hésitez pas à prendre contact avec notre Service Etat Civil :**

**Séverine Ledoux**
**Severine.ledoux@doische.be**
**082/21.47.22**

# Espace multisports : Comité d'accompagnement

Bientôt un espace multisports à Doische, une aventure humaine à vivre ensemble… Pour ce projet, le Collège communal procédera à un appel à candidature dans le but de créer un comité d'accompagnement composé d'habitants du quartier dont des jeunes entre 10 et 25 ans.

**Du fun, du sport et de la vie ensemble, en toute sécurité !**

À l'initiative du Collège communal, la Commune de Doische a comme projet de construire une aire de jeux multisports :
- **à Doische, rue du Calvaire, sur l'esplanade ;**

Les travaux seront subsidiés à hauteur de 85 % par la Région wallonne via Infrasports.

***Un espace multisports, qu'est-ce que c'est ?***

C'est une infrastructure de plein air qui permettra aux Doischiens de pratiquer librement, en toute sécurité, du sport au sein de leur quartier. Elle sera dotée d'un terrain synthétique, d'un goal de mini-foot, de paniers de baskets, d'un filet pour le volley amovible et des pare-ballons (clôtures en hauteur) pour préserver la tranquillité des voisins.
Dans cette nouvelle zone dédiée au sport et à la détente, petits et grands, pourront venir en famille passer un agréable moment dynamique ! Cet espace aura également pour but de favoriser les rencontres intergénérationnelles.
Il sera à disposition des jeunes et de la population pour y développer des projets conviviaux et citoyens.

***Un comité d'accompagnement, pourquoi ?***

Un comité d'accompagnement va être créé avec des habitants du quartier (jeunes et adultes), des représentants de la commune (politiques, services communaux) et d'Infrasports. Il doit veiller au respect des objectifs fixés. Il encadre le projet, garantit son bon fonctionnement et sa durabilité.

***Quel jeune peut envoyer sa candidature et pour y faire quoi ?***

Tout jeune entre 10 et 25 ans habitant ou passant une partie de son temps à Doische (domicilié à Doische).

Il viendra donner son avis :

- Sur un projet d'animation de quartier accessible à tous,
- Pour encourager la pratique sportive,
- Pour créer des liens entre les habitants du quartier
- Pour réfléchir au bon fonctionnement de l'aire de jeux (règlement, projet qui respecte la vie de village, relais vers la population…)

***Intéressé(e) ?***

Pour les adultes, envoyez votre candidature.
Pour les jeunes de 10 à 25 ans, envoie ta candidature accompagnée d'une lettre de motivation où tu présenteras un projet pour faire vivre cette aire de sport à:

Administration communale de Doische
Direction générale
114, rue Martin Sandron
5680 - Doische

***Plus d'infos ?***

**Sylvain Collard**
**Directeur général**
**082/21.47.33**
**dg@doische.be**

---

**Lors de votre passage à l'Administration, veuillez prévoir de la monnaie pour payer vos documents notamment lorsque ceux-ci ne coûtent que quelques euros afin de ne pas engendrer trop de frais au niveau du bancontact. Nous vous remercions de votre compréhension.**

---

# Opération "Grand Nettoyage de Printemps 2018"...Un succès !!

Fin mars, sous l'égide de la Région Wallonne, était organisé le Grand Nettoyage de Printemps 2018. Ce fut un beau succès dans notre Commune puisque ***huit équipes comprenant 208 participants*** ont procédé au nettoyage de l'entité de Doische. Groupes de jeunes, particuliers, écoles, diverses associations ont mis la main à la pâte pour ramasser 50 sacs poubelles, 45 sacs PMC et quelques encombrants.

Cette opération vient en complément du travail des agents du Service Technique Communal qui œuvrent quotidiennement pour garder notre commune propre. Les abandons sauvages de déchets sont un poids non négligeable dans les finances communales et donc pour la collectivité.

Nous rappelons que l'abandon de déchets est puni dans le cadre du Règlement Général de Police qui règle la question en son chapitre II. Tout abandon de déchets peut être sanctionné d'une amende administrative d'un montant maximum de 100.000,00 EUR.

**En détail, voici les équipes qui ont participées au Grand Nettoyage de Printemps 2018 :**

- **L'équipe "Pireuse" - Chef d'équipe : Monsieur Michel Ledoux (Doische)**
- **L'équipe "asbl ça manque pas d'air" - Chef d'équipe : Monsieur Yvan Nicolas (Matagne-la-Petite)**
- **L'équipe "Ecole de Gimnée" - Chef d'équipe : Madame Béatrice Mahau, institutrice (Gimnée)**
- **L'équipe "Les Amis de Niverlée" - Chef d'équipe : Madame Sandrine Hasquin (Niverlée)**
- **L'équipe "Les Voisins" - Chef d'équipe : Madame Julie Lenssens (Romerée)**
- **L'équipe "Ecole de Vodelée" - Chef d'équipe : Madame Anne-Michèle Allebroeck, institutrice (Vodelée)**
- **L'équipe "Comité des fêtes et traditions" - Chef d'équipe : Madame Bénédicte Marchal (Matagne-la-Grande)**
- **L'équipe "Jeunesse de Gimnée" - Chef d'équipe : Monsieur Xavier Pauly (Gimnée)**

Nous les remercions vivement de leur participation et de leur implication dans le respect de l'environnement.

# Remplir votre déclaration d'impôts ? Le SPF vous facilite la tâche !

**1. Vous recevez une proposition de déclaration simplifiée**
Vous devez vérifier attentivement vos données.
Vos données sont correctes et complètes ? Vous ne devez rien faire.
Vos données sont inexactes ou incomplètes ? Vous devez en informer le SPF Finances. Vous pouvez modifier cette proposition via **MyMinfin.be** (Tax-on-web). Vous pouvez aussi compléter et renvoyer le formulaire de réponse.

**Plus d'informations sur le site du SPF Finances (www.fin.belgium.be)**

**2. Vous remplissez vous-même votre déclaration**
Remplir votre déclaration facilement et rapidement ? Faites-le en ligne via **MyMinfin.be.**
Comment se connecter ?

- Avec votre carte d'identité électronique, un lecteur de carte (avec ou sans fil), et votre code PIN. En cas de code PIN perdu, oublié ou bloqué, allez sur : **mybelgium.be > Codes PIN et PUK**.
- Avec l'application « Itsme » sur votre smartphone. Vous ne devez l'activer qu'une seule fois. et Vous utilisez ensuite le code que vous avez choisi pour vous connecter.

**Déclaration complétée ?** N'oubliez pas de l'envoyer en cliquant sur « Confirmer pour envoi », puis « Envoyer ». Vous rentrez une déclaration commune ? Vous et votre partenaire devez signer électroniquement tous les deux.
**Plus d'informations sur le site du SPF Finances (www.fin.belgium.be)**

**3. Vous avez besoin d'aide pour remplir votre déclaration ?**

Vous avez une question ?

- Consultez les **FAQ du SPF Finances (www.fin.belgium.be)**
- Adressez-vous au **Contact center du SPF Finances**, via le formulaire en ligne ou au 0257 257 57 (tarif normal - chaque jour ouvrable de 8 h à 17 h).

**Vous souhaitez faire remplir votre déclaration ?**
Les experts du SPF Finances vous aident volontiers aux endroits suivants **entre le 2 mai et le 29 juin 2018**:

- Dans votre commune : DOISCHE, Administration communale, rue Martin Sandron, 114, **Mardi 22 mai 2018 de 9h à midi et de 13h à 16h. Cette permanence est accessible uniquement sur inscription préalable au 082/21.47.20.**
- Dans les bureaux de taxation du SPF Finances : dans le bureau de votre choix, **du lundi au vendredi. En mai, de 9h à midi. En juin, de 9h à 15h.**
- Dans les centres commerciaux suivants, les plus proches de chez nous, d**e 10 h – 18 h :**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Charleroi | Rive Gauche Charleroi | Place Verte 20<br>6000 Charleroi | 19.05 |
| Châtelineau | Shopping Cora Châtelineau | Rue Trieu Kaisin 1<br>6200 Châtelineau | 16.06 |

Vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle permanence, même en dehors de votre région (**voir la liste complète sur le site du SPF Finances**).

Attention : vous devez apporter votre carte d'identité. Vous venez pour une autre personne ? Apportez aussi une copie de sa carte d'identité et une procuration.

Venez de préférence le plus rapidement possible en mai pour éviter les longues files d'attente. Pas encore reçu votre déclaration ? Inutile d'attendre, les experts du SPF Finances peuvent déjà vous aider.

## Je décide.be : un outil pour sensibiliser les jeunes à la protection de la vie privée…

Sur ce site Internet, tu trouveras davantage d'informations sur la vie privée. La notion de "vie privée" est complexe. On ne sait pas toujours clairement ce que l'on entend par là. Lorsque l'expression "vie privée" est utilisée sur ce site Internet, elle désigne ton droit à décider toi-même quelles informations te concernant tu partages avec d'autres. La notion de vie privée intervient donc aussi bien lors de la réalisation et du partage de photos et de vidéos que lors du contrôle de ton GSM par tes parents.

En effet, la vie privée est omniprésente ! Que ce soit en ligne ou hors ligne. Aussi bien à l'école qu'au club de sport. Il est donc important d'en prendre soin !

Tu recherches des informations ? Jette donc un coup d'oeil à nos blocs thématiques sur la vie privée ! Tu as une question spécifique ? N'hésite pas à nous contacter !

En compagnie de notre mascotte, Gustave le Hérisson, nous allons t'aider à protéger ta vie privée au moyen de chouettes histoires, de vidéos sympa et d'astuces pratiques. Tu constateras que c'est souvent toi qui es aux commandes. Ainsi, tu décides toi-même :

- de ce que tu racontes sur Internet , de ce que tu publies en ligne , à qui tu communiques ton numéro de GSM , à quel moment tu branches ta webcam, quelles photos tu publies sur Internet, avec qui tu chattes,… car tu es jeune et tu as conscience de ce qu'est ta vie privée !

**Qui sommes-nous ?**

L'équipe "Je décide" est un groupe de collaborateurs enthousiastes de la Commission vie privée, muni chacun d'un bagage qui lui est propre, mais poursuivant tous le même objectif : aider les jeunes à protéger leur vie privée !

**Alors, n'hésite pas !**

**www.jedecide.be**

PROVINCE DE NAMUR

Domaine de Chevetogne

Au cœur de vos loisirs

# DOMAINE PROVINCIAL DE CHEVETOGNE

# LE PASS CHEVETOGNE

## 60€

l'abonnement loisirs
le moins cher de Belgique.
Une année de loisirs à volonté
pour toute la famille pour les
habitants de notre commune

Point de vente

**DOISCHE**
**Service Population**
**Rue Martin Sandron, 114**

**Achetez votre Pass avant le 30.06.2018 et recevez un billet**

## J'INVITE MES AMIS

*valable pour 4 personnes*

**DomaineChevetogne**

**www.domainedechevetogne.be**

# MOBILESEM.BE

## Votre Partenaire Mobilité Entre-Sambre-Et-Meuse

## CENTRALE DE MOBILITÉ

Organisation de vos déplacements :

- Infos bus/trains, taxis sociaux, transporteurs locaux,
  Trajets avec chauffeurs volontaires Taxistop

## ATELIER VÉLO

- Récupération, réparation, location, vente
- Sécurité routière

## AIDE À LA FILIÈRE LIBRE

- Permis B théorique et pratique pour les demandeurs d'emploi

**Devenez chauffeurs volontaires Taxistop**

**0800 / 15 230** numéro gratuit

Service public fédéral Mobilité et Transports

TEC

FONDATION CHIMAY WARTOISE

Wallonie

DOISCHE

# LA CHRONIQUE DES 10 VILLAGES

Foyer Culturel Doische A.S.B.L.

**PÉRIODIQUE D'INFORMATIONS DU CENTRE CULTUREL DE DOISCHE**


Rue Martin Sandron 124 - 5680 Doische
Tél.: 082/21.47.38 | Fax: 082/67.90.27
E-mail: centre.culturel.doische@skynet.be
**FOYERCULTURELDOISCHE.WORDPRESS.COM**


**JUIN 2018**


/centreculturel.dedoische

# BALADE NOCTURNE

## GOCHENÉE LE SAMEDI 16 JUIN

## DEPART 21H

LES CENTRES CULTURELS D'HASTIÈRE ET DOISCHE S'ASSOCIENT POUR VOUS PROPOSER UNE BALADE NOCTURNE (RA) CONTÉE À L'OCCASION DU SOLSTICE D'ÉTÉ. PAR DES CHEMINS
PITORESQUES, ENTRE CHIEN ET LOUP.
ANIMATION AUTOUR DES THÈMES DU FEU ET DE LA LUMIÈRE...
A L'ARRIVÉE, AUTORU DES FLAMMES, NOUS SOUHAITERONS LA BIENVENUEÀ LA BELLE SAISON.
UNE FACON ORIGINALEDE FÊTER LE JOUR LE PLUS LONG DE L'ANNÉE OU LA NUIT LA PLUS COURTE...

**Renseignements**
Centre culturel Hastière : 082/54.63.72
Centre culturel Doi he : 082/21.47.38

Hastière Centre Culturel

Foyer Culturel Doische A.S.B.L.

# La ludothèque vous accueille

## tous les mercredis après-midi

Venez découvrir et tester
une sélection de jeux

- Les enfants peuvent venir jouer librement de 14 à 17h
- Tous les jeux sont accessibles pendant les permanences de la ludothèque

*Renseignements : 082 / 214 738*

**BIENVENUE A TOUS**

La ludothèque, en collaboration avec la bibliothèque, vous propose en location

☑ trois valises autour des thèmes

☑ des jeux géants

**Conditions d'emprunt :**

- ✓ être membre
- ✓ réservation indispensable
- ✓ durant les permanences de la ludothèque ou bibliothèque

**Pensez-y pour les fêtes d'enfants, anniversaires ...**

*Renseignements : 082 / 214 738*

## Dans le cadre des mercredis sympas du Foyer Culturel

### Le mercredi 27 juin
### de 14h00 à 17h00

*Venez passer un chouette moment en famille à ciel ouvert avec Marcelle Cogniat, conteuse.*

*« Que nous soyons corneille, corbeau, tête de linotte, drôle d'oiseau ou gentille alouette, nous pouvons tous nous sentir pousser des ailes. Et pour être gai comme un pinson, il suffit de siffler comme un merle ! Laissons-nous aller à un moment conté pour nous envoler loin... si loin... »*

- *Pour les enfants de 5 à 10 ans, accompagnés ou non*
- *Départ du Centre Culturel à 14h (si le temps ne le permet pas, l'animation se fera à l'intérieur)*
- *Vers 15h, moment convivial autour d'un goûter*
- *Des livres et des jeux sur le thème des oiseaux seront à votre disposition et les jeux pour être partagés ensemble.*

*Accès libre et gratuit.*
*Renseignements au 082/214.738*

*Foyer Culturel de Doische—124, rue Martin Sandron à Doische*

infos

Bercés par le chant des oiseaux et les morceaux de musique choisis une trentaine de joggeurs poursuivent le programme de "Je cours pour mes formes" entamé début avril.

Ils se retrouvent chaque semaine sur le Ravel de Doische afin d'améliorer leur endurance et affiner leurs silhouettes.

C'est le 26 juin que se déroulera un test sur circuit de 5 km à l'issue duquel seront attribués les premiers brevets. Le groupe très motivé par l'objectif final est coaché par "André Van Renterghem " qui leur prodigue les conseils afin d'effectuer un apprentissage tout en douceur.

associatif

églises ouvertes

Sam. **2 JUIN** et dim. **3 JUIN**

**De 10h. À 18 h. | église | SOULME**

Dans le cadre des journées « Eglises Ouvertes », la Fabrique d'Eglise de Soulme en collaboration avec le Foyer culturel de Doische propose une

**EXPOSITION** sur le thème

« VISAGES D'AUJOURD'HUI

DANS UN ECRIN DU MOYEN-AGE »

*Une exposition de peintures, de sculptures et de photographies d'artistes de l'entité de Doische.*

Entrée libre et gratuit – Information : 082/67.88.32

bibliothèque

**Samedi 9 juin 2018, de 10h30 à 11h30**

**Un moment convivial dans un espace douillet pour les petits de 0 à 2,5 ans.**

Foyer Culturel Doische A.S.B.L.

À la bibliothèque du Centre Culturel de Doische

Participation gratuite

Infos : 082/214.738

associatif

## CALENDRIER DES LUTTES A DOMICILE

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Samedi | 19-mai | 15h00 | BPG | Vodelée B |
| Samedi | 09-juin | 15h00 | BPG | Fosses |
| Dimanche | 10-juin | 15h00 | BPG | Pontaury |
| Dimanche | 24-juin | 15h00 | BPG | Thy/Thuillies A |
| Samedi | 28-juil | 15h00 | BPG | Aisemont |
| Samedi | 11-août | 15h00 | BPG | Moignelée |

*sous réserve de modification

infos

**CHAQUE JEUDI : de 14h. à 16h.**

Vous avez quelques notions de guitare.
Vous souhaitez les partager avec nous.
Nous nous réunissons chauque jeudi de 14 à 16h.
(accompagnement chansons françaises)
Vous êtes les bienvenus.

**CONTACTS : 082/67.82.70 - 0474/73.25.28**

bibliothèque

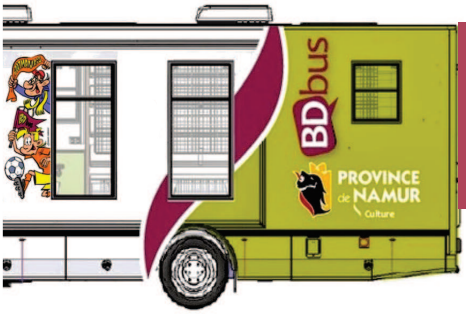


**Mercredi 13 JUIN 2018**

**| Devant La Maison Communale |**

**ATTENTION CHANGEMENT D'HORAIRE : de 16h25 à 17h.**

**RENSEIGNEMENTS : 082/214.738**

*Bibliothèque « Livre-choix » biblitheque@ccdoische.be*

associatif

## « Ca Manque pas d'Air »Asbl

**Rue de l'Auberge, 17 - 5680 Matagne-la-Petite**
**060/34.91.34 ou 0487/86.14.08 camanquepasdair@outlook.be**
**Facebook : Petit Rustique Matagne Site : www.camanquepasdair-asbl.be**

### Le Petit Rustique de Matagne-la-Petite vous propose

- **Concert, à 20h30** (concert gratuit : un chapeau passe pour les artistes)

**Vendredi 8 juin**: **Soirée « Jam » avec Eddy Broodcorens et son équipe**
Une jam est une scène ouverte pendant laquelle des musiciens peuvent jouer ensemble sans avoir forcément préparé un programme. On improvise, on pioche dans un répertoire de standards, on fait découvrir ses propres créations, on s'invite sur les morceaux des autres,...

**Vendredi 22 juin: Soirée « Folk » avec « Caricoles »** Bienvenue aux amateurs de musiques populaires et dansantes (s'il fait beau, nous danserons dehors). Le groupe nous fera vibrer aux sons de musiques très rythmées.

- **Les Balades Sophrologiques du printemps** : Avec Laurence Gillet, sophrologue.

Rendez-vous le lundi 4 et 18 juin à 9h45, au « Petit Rustique ». PAF : 5 euros.

- **Conférence « La coopération : un autre modèle de développement»,**

**Mardi 12 juin à 19h30** Par son expérience originale depuis 4 ans dans la gestion du Petit Rustique, l'asbl « Ca manque pas d'air » montre qu'il est possible de gérer collectivement un projet. Un autre modèle collectif et solidaire mérite d'être étudié : la coopération. Michel THOMAS, de la coopérative « La Calestienne » à Beauraing viendra nous informer des atouts et des freins de cet autre modèle de gestion. Une belle réflexion pour des projets futurs, solidaires et innovants.

- **Exposition « Le Paradis sur terre » Du vendredi 1 juin au dimanche 1 juillet Danièle De Ghynst**, photographe animalière, nous fera partager sa passion des animaux et nous présentera le refuge pour chats qu'elle a créé à Boussu-en-Fagne.

**Le « Petit Rustique » un espace dédié à la rencontre, à la culture et à l'art du bien vivre.**
**Ouvert du Jeudi au Lundi de 15h à 22h - Dimanche de 10h à 22h**
Contact et renseignements : Yvan Nicolas : 060/34.91.34 - 0487/86.14.08

**En collaboration avec le Centre Culturel de Doische**

PARTICIPATION : La participation comprend : le transport, le potage, les boissons, les assurances, les matériaux et accessoires de bricolage. La participation devra être réglée au plus tard le premier jour de chaque semaine (pour les deux dernières semaines, le 2 juillet pour la première semaine) sur le compte BE10-0680-7438-7004

RAPPEL : seuls les enfants à partir de 3 ans (s'ils sont propres et ne portent plus de couche) et moins de 16 ans (16 ans - 1 jour) pourront participer aux activités).

Transport : Un bus prendra en charge les enfants qui le souhaitent aux arrêts organisés dans les différents villages de l'entité de Doische.

LIEU : La plaine de vacance de Doische se déroule dans les infrastructures de
l'Athénée Florennes-Doische situés Rue Martin Sandron, 141 - 5680 Doische.

**RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL : Dans le souci d'un accueil de qualité et de cohérence :**

✓L'inscription à une, deux ou trois semaines des activités vacances
(que ce soit seulement pour la première ou seulement pour la dernière...) devra être rendue
**avant le mercredi 27 juin (pour la première semaine), au plus tard le mercredi 11 juillet (pour la deuxième semaine), au plus tard le mercredi le 18 juillet (pour la troisième semaine)**

✓ Nombre de places limité.

*Les documents d'inscriptions ainsi que le règlement d'ordre intérieur des activités vacances sont disponibles, dès à présent, au Foyer culturel ou à la commune de Doische.*

*Vous pouvez également télécharger ces documents sur le blog du Foyer culturel :*
*https://foyerculturel doische.wordpress.com*

associatif

associatif

Commercial

# GARAGE A-LEX-MOTOR

**Entretien-Réparation**

**Multi marque...**

**Pneumatique**

**Service indépendant**

**Montage**

**Equilibrage**

**Géométrie 3 D**

**Audi - VW**

**Seat - Skoda**

point S

**Occasion** ★★★★★

**Rue Martin Sandron 1b – 5680 Doische**

**082 67 71 11 • 0475 75 41 81**

Commercial

L'entreprise de **Pompes Funèbres & funérarium de Doische** vous propose tous les services essentiels à la bonne organisation de funérailles :

- accompagnement personnalisé 7j/7j et 24h/24h : démarches et formalités administratives auprès des services communaux, impression de faire-parts et de remerciements, avis nécrologiques, demandes d'incinérations, soins de conservation, services corbillard,...
- funérarium : salon de présentation, salon pour les familles, cuisine, terrasse arrière et vaste parking

Nous pouvons également vous proposer un service d'assistance et de proximité si vous souhaitez vous recueillir à domicile ou au sein de l'endroit de votre choix.

Pour un mot reçu, pour une main tendue,
pour une fleur offerte, pour un geste d'amitié,
pour toutes ces attentions témoignées lors du décès de

*Michel Bodson*
16 octobre 1942 - 26 avril 2018

Adrienne sa femme, Isabelle sa fille, Guy et Pascal ses fils,
ses petits-enfants, son arrière-petite-fille
et toute sa famille vous adressent leurs sincères remerciements

Adrienne Leroy rue des Tilleuls, 2A - 5680 Romerée

associatif

EFT CHARLEMAGNE ASBL

Nous sommes à la recherche de candidats en :

**Boulangerie-pâtisserie (Entrée immédiate)**

**Aménagement des parcs et des jardins**
**(Entrée en septembre)**

Etre dans les conditions suivantes :

- Avoir plus de 18 ans ;
- Etre inscrit comme demandeur d'emploi au Forem ;
- Ne pas posséder le CESS (Fin de 6ème secondaire).

**Prendre contact avec Amélie Jacmart au 060/39.90.12**
**ou au 0491/54.05.00 (tél ou sms)**

EFT Charlemagne Asbl, rue du Carmel 8 a, 5680 Matagne-La-Petite
**Tél** : 060/39.90.12 **Fax** : 060/39.17.60 charlemagne_eft@skynet.be
Entreprise de Formation par le Travail Agréée par la Région Wallonne n° AGR/CISP-EFT 045
Numéro d'entreprise : 0431-798-567

Commercial

## Nettoyage de véhicules à votre domicile

# Hauchart Alain

Rue Martin Sandron ,140
5680 Doische
0498/75 23 48

commercial

***3ème BBQ champêtre le 3 juin 2018***

***à La Ferme du Crestia à Doische***

***A partir de 11h30***

***Dans une ambiance COUNTRY !***

***Avec la venue du groupe***

***« Les Nashville Roots »***

***ainsi qu'une démo de danseurs Country !!***

***Et puis diverses activités pour petits et grands !***

***Lancé de ballons, grimmage, visite de la ferme, fillage de laine, fabrication de cordes, …***

***Menu Country :***

***un apéro***

***hamburgers variés et crudités + vacherin***

***Adultes : 14,50 euros - Enfants : 7,50 euros***

commercial

Taverne restaurant - Traiteur « Le Sus Scrofa »

Propositions de broches

Nos prix sont HTVA

| | Pour 30 personnes et plus | moins de 30 personnes |
|---|---|---|
| Jambon braisé à la broche seul | 7.55€ par pers. | Forfait 275€ |
| Jambon braisé, crudités, sauce moutarde à l'ancienne, pomme de terre en chemise, pain | 12.85€ par pers. | Forfait 386€ |
| Cochon seul | 8.20€ par pers. | Forfait 300€ |
| Cochon crudités, sauce moutarde à l'ancienne, pomme de terre en chemise, pain | 13.5€ par pers. | Forfait 405€ |

*Les crudités peuvent être remplacées par des légumes chauds·
* Il y a 7 sortes de crudités : carottes râpées, chou aux petits raisins et aux pommes, salade, tomates mayonnaise, tomates feta olives, salade de pâtes froides, salade de riz froid poivrons,
Les légumes chauds sont à convenir ensemble· Deux sortes au choix: Chicons braisés ou à la crème, salsifis à la sauce poulette, tomates au four, chou rouge aux pommes, choux de Bruxelles lardons, Carottes au thym, flageolets

Rue de la Station 37
680 Matagne-la-Grande
TVA Be0828.809.372

GSM 0475/33.19.04
Taverne : 060/399522

commercial

L'épicurien vous propose à partir de juin, et toute la saison estivale, sa carte d'été.

Venez y déguster des plats simples à prix sympa (mijotés, frais, plat unique, glaces etc....) mais toujours **préparés maison avec des produits frais des artisans de chez nous,**
IL Y A TELLEMENT DE BONNES CHOSES CHEZ EUX QUE L'ON RETROUVE CHEZ NOUS ET QUE JE CUISINE POUR VOUS "
sans oublier notre bonne bière locale Dame Bibiche et Monsieur Mouche.

Et s'il fait beau, vous pourrez même les apprécier sur notre terrasse.

N'hésitez pas à nous donner un petit coup de téléphone pour renseignement au 082/699 694 ou au 0498/59 64 58

Alors à bientôt.

Le chef

commercial

METALLERIE

SOUDURE

*Toutes pièces en acier*

Je réalise tout ce qui est ferronnerie : Garde-corps, escaliers, portails, structures métalliques, les réparations de mobilier de jardin ou rampe ainsi que toutes pièces en acier à ressouder.

Je me charge aussi de la protection et du traitement antirouille.

***MATON Geoffrey***

Rue de la Joncquière, 44
*5680* Vaucelles (Doische)

0497/73 63 62
082/71 12 22

Accepte le travail en sous traitance

associatif

LUNDI **11 JUIN**

de 15 h à 18h30 | salle du Foyer Jean XXIII | DOISCHE

CROIX-ROUGE de Belgique

**DON DE SANG, DON DE VIE, DON DE TEMPS, DON D'AMI.**

# CALENDRIER JUIN 2018

## ACTIVITES DU FOYER (voir annonces)

**Sam.09 : DOISCHE** : locaux du Foyer : « Jeux de doigts, comptines et autres belles histoires » pour les 0-2,5 ans
**Mer.13 : DOISCHE** : Maison Communale : halte du BéDéBus
**Sam.16 : GOCHENEE** : balade nocturne organisée par les foyers culturels de Doische et d'Hastière
**Mer.27 : DOISCHE** : locaux du Foyer : les mercredis sympas

## CONCERTS

**Ven.08 : MAT-LA-PETITE** : Petit Rustique : concert organisé par « Ça manque pas d'Air »
**Ven.22 : MAT-LA-PETITE** : Petit Rustique : concert organisé par « Ça manque pas d'Air »

## DIVERS

**Sam.02 - dim.03 : SOULME** : église ouverte organisée par Soulm'Actif
**Dim.10 : MAT-LA-GRANDE** : à coté de la salle : journée du chien organisée par l'Ecole Canine de Doische
**Lun.11 : DOISCHE** : Foyer Jean XXIII : collecte de sang organisée par la Croix Rouge de Belgique
**Dim. 17 : GIMNEE** : salle Saint Servais balade & brocante organisées par les « Tchouf-Tchoufs » de Gimnée

## MEDECINS DE GARDE

**Depuis le 1er juillet 2011, le WE et les jours fériées, appelez le 1733 ou orientez-vous au poste de garde**

## PHARMACIENS DE GARDE

**Sam.02 - dim. 03 :** Pharmacie Familia 082/ 645 114 - rue Abbé Dujardin 8 à Onhaye
**Sam.09 - dim. 10 :** Pharmacie AIDARA 082/ 677 963 - rue d'Aremberg 28 à Gimnée
**Sam.16 - dim.17 :** Pharmacie FONTINOY 082/ 644 326 - rue de la Gare 87 à Agimont
**Sam.23 - dim.24 :** Pharmacie MOLITOR 060/347 464 - rue J. Chot 72 à Olloy/sur/Viroin
**Sam.30 - dim.01/07 :** Pharmacie GLESNER 060/ 390 595 - rue E. Defraire 71 à Treignes

Les articles et annonces destinés à la « Chronique des Dix Villages » du mois de juillet **DOIVENT ÊTRE RENTRÉS POUR LE 10 JUIN**